



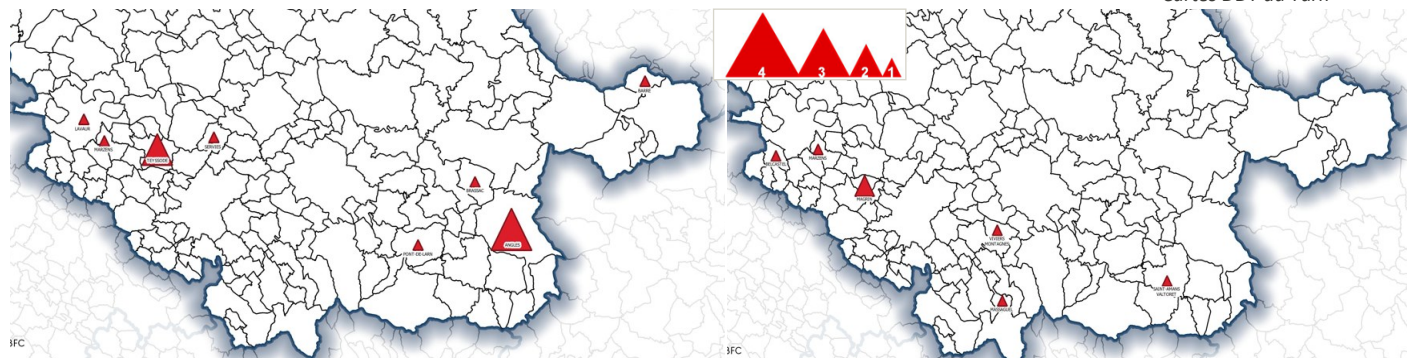
Tarn Info Loup & Protection des troupeaux

N°16 mai 2024

Bilan des attaques 2023-2024

Entre novembre et mars, une dizaine d'attaques de loups ont eu lieu sur la zone de Lavar et ses alentours. Depuis le mois d'avril, 4 constats de dommages ont été réalisés par l'OFB, sur St Amans Valtoiret, Durfort et Brassac et sont encore en cours d'expertise par la DDT pour déterminer la responsabilité d'un loup.

Cartes DDT du Tarn



Constats de dommages
« Loup non écarté » en 2023

Constats de dommages
« Loup non écarté » en 2024
(Au 1er avril 2024)

Aide à l'achat de pièges photographiques

Comme en 2023, le département du Tarn souhaite aider les éleveurs dans la surveillance de leurs troupeaux. Il est prévu un achat groupé de pièges photographiques professionnels connectés d'une valeur de 400 € environ et aidés à 80 % par le département.

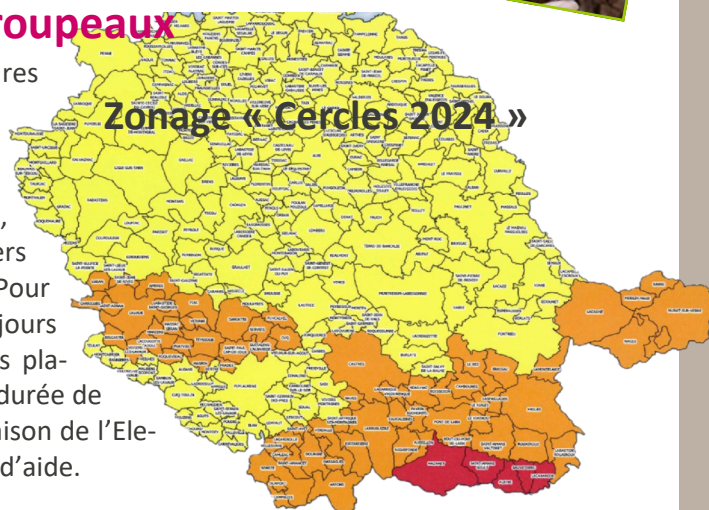
Si vous êtes en cercle 2, que vous n'avez pas déjà bénéficié de cette aide et si vous êtes intéressé, envoyez un mail à fdotarn@gmail.com. Vous recevrez un bon de commande avec toutes les informations détaillées.



Rappel des aides à la protection des troupeaux

Les éleveurs peuvent être aidés dans la mise en place de mesures de protection des troupeaux, en fonction du cercle auquel appartient leur commune (cf. carte ci-contre: cercle 3 en jaune, cercle 2 en orange et cercle 1 en rouge).

Cela concerne des aides aux chiens de protection, aux clôtures, et à la surveillance (cf. tableau ci-dessous). Attention, les dossiers de demande doivent être déposés avant le 31 juillet 2024. Pour être éligibles, les troupeaux doivent pâturer au minimum 30 jours ou 90 jours (en fonction des cercles). Il existe également des plafonds de dépense globale calculés en fonction du cercle, de la durée de pâturage, du type de conduite et du nombre de brebis ! La Maison de l'Élevage du Tarn peut vous aider à réaliser et déposer ces dossiers d'aide.



Zonage « Cercles 2024 »

Investissements éligibles 2024			Plafonds de dépense <i>(indicatifs : varient / différents critères)</i>	Prise en charge
Cercles 1, 2 et 3	Chiens	Achat Entretien Stérilisation	375 € / chien 815 € / chien / an 250 € / chien	80 % 80 % 80 %
	Accompagnement chien	Passage d'un expert du réseau	2 000 € / an	100 %
Cercles 2 et 1	Parcs électrifiés	Matériel pour parcs électrifiés fixes ou mobiles, systèmes d'électrification et appareils de contrôle.	Plafonds pluriannuels de 13 000 € (Cercle 2) à 31 500 € (Cercle 1)	80 %
Cercle 1	Surveillance renforcée	Surveillance effectuée par l'éleveur	Forfait 30.75 € / jour	80 %



A noter : demande de cercle 1

La FDO 81 a demandé aux services de l'Etat une modification de cercles pour 2024. L'objectif est de faire passer les communes d'Angles, St Amans Valtoiret, Rouairoux et Labastide Rouairoux en cercle 1, tout en étant en ZDP (ce qui était jusqu'à présent exclu dans les textes en vigueur). Nous n'avons pas de réponse à ce jour.

Pour plus d'informations, un contact unique à la Maison de l'Élevage du Tarn
05.63.48.83.16 ou accueil@elevage-tarn.fr



Maison de l'Élevage Tarn

